

Conditions générales de vente à distance de Touzeau Arts de la Table SA

ANNEXE II GARANTIES FABRICANTS

La présente annexe regroupe les informations relatives aux garanties accordées par les fabricants ou fournisseurs des produits vendus sur le site www.touzeau.swiss.

Conformément à l'article **12.2** des Conditions générales de vente, les conditions de garantie définies par chaque fabricant ou fournisseur prévalent sur les présentes CGV.

Pour chaque fabricant ou fournisseur, vous trouverez ci-dessous :

- **la durée de garantie appliquée ou l'indication ;**
- **un lien vers les conditions complètes de garantie publiées par le fabricant ;**

Le Vendeur met à jour cette annexe régulièrement afin de garantir l'exactitude des informations. Toutefois, en cas de divergence entre les informations de la présente annexe et celles figurant sur le site du fabricant, ces dernières font foi.

Liste des fabricants et garanties		
Fabricant /Fournisseur	Durée de garantie	Lien vers les conditions de garantie
Alessi	24 mois	Lien vers la garantie Alessi
Baccarat	24 mois	Lien vers la garantie Baccarat
Bernardaud	Plus d'info →	Lien vers la garantie Bernardaud
Capdeco	Plus d'info →	Lien vers la garantie Capdeco
Christofle	24 mois	Lien vers la garantie Christofle
Cookut	24 mois	Lien vers la garantie Cookut
Daum	Plus d'info →	Lien vers la garantie Daum
Ercuis	24 mois	Lien vers la garantie Ercuis
Haviland	Plus d'info →	Lien vers la garantie Haviland
Jaune de Chrome	Plus d'info →	Lien vers la garantie Jaune de Chrome

Liste des fabricants et garanties		
Fabricant /Fournisseur	Durée de garantie	Lien vers les conditions de garantie
Lalique	Plus d'info →	Lien vers la garantie Lalique
Raynaud	24 mois	Lien vers la garantie Raynaud
Robbe & Berking	Plus d'info →	Lien vers la garantie Robbe & Berking
Rosenthal	Plus d'info →	Lien vers la garantie Rosenthal
Villeroy & Boch	Plus d'info →	Lien vers la garantie Villeroy & Boch